

# Conseil jeunesse de la ministre

## Fiche d'information

---

### Aperçu

Le Conseil jeunesse de la ministre est un groupe d'environ 40 élèves albertains des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire provenant de toutes les régions de l'Alberta, âgés de 14 à 19 ans, qui font part de leurs commentaires à la ministre de l'Éducation et au personnel du gouvernement concernant les initiatives provinciales en matière d'éducation. Le Conseil réunit des membres provenant de toute la province et ayant divers champs d'intérêt, identités, antécédents et points de vue.

### Attentes des membres

Travaillant à l'échelle provinciale, les membres du Conseil :

- seront des membres actifs et responsables;
- assisteront à toutes les rencontres;
- feront part des points de vue diversifiés des élèves à la ministre de l'Éducation;
- collaboreront avec les membres du Conseil et le personnel d'Alberta Education pour donner de la rétroaction sur des sujets liés à l'éducation.

### Durée de l'engagement

Les membres du Conseil auront un mandat de dix mois correspondant à une année scolaire. Ils assisteront à trois rencontres :

- à l'automne
- à l'hiver
- au printemps

Chaque rencontre débutera le vendredi soir et se poursuivra jusqu'au lundi après-midi ou en soirée.

**Remarque :** Les dates peuvent changer.

### Emplacements des rencontres

Les rencontres pourront se tenir virtuellement ou en personne. Les membres du Conseil seront informés à l'avance.

Les rencontres en personne auront lieu à Edmonton, au [Bennett Centre](#). L'hébergement, les repas et collations, les salles de réunion et les espaces pour les activités extérieures seront fournis par le Bennett Center.

**Remarque :** Les parents et les élèves seront informés de toutes les activités qui pourraient se tenir à l'extérieur du site. Ces activités seront programmées et planifiées à l'avance.

### Dispositions de voyage

Le gouvernement de l'Alberta s'occupera de tous les besoins en matière de déplacement et d'hébergement, y compris les réservations et le paiement.

### Engagement de l'accompagnateur

Un accompagnateur adulte vous attendra à votre arrivée à Edmonton et veillera à ce que vous arriviez au Bennett Center en toute sécurité. À la fin de la rencontre, un accompagnateur vous accompagnera à l'aéroport ou à la gare d'autobus pour votre retour à la maison.

Le personnel du gouvernement, y compris des enseignants brevetés, assurera une supervision en tout temps. Il y aura un accompagnateur adulte pour chaque groupe de huit élèves.

### Lignes directrices et attentes

Afin d'assurer un environnement accueillant, bienveillant, respectueux et sécuritaire pour tous, les membres du Conseil et leurs parents ou tuteurs seront informés des attentes relatives au comportement et à la conduite des élèves, y compris l'utilisation responsable de la technologie.

Les membres du Conseil recevront les informations qui leur permettront de comprendre leurs responsabilités et, avec leurs parents ou tuteurs, devront signer un document reconnaissant les attentes en matière de comportement et de conduite.

### Accommodations en cas de besoins spéciaux

Des accommodations seront offertes par le personnel du gouvernement, selon les circonstances propres aux élèves.

### Temps libre

Lors des rencontres en personne, tous les membres du Conseil devront rester au Bennett Center durant toute la fin de semaine. Outre le travail du Conseil, diverses activités récréatives pourraient être offertes. Une supervision sera assurée en tout temps.

Certaines activités pourraient se tenir à l'extérieur du site. Ces activités seront programmées et planifiées à l'avance.

## Processus de demande

### Renseignements sur la demande

Consultez en ligne le formulaire de la trousse de demande : [alberta.ca/fr-CA/student-engagement.aspx](https://alberta.ca/fr-CA/student-engagement.aspx).

Le processus comprend trois étapes :

1. Lire attentivement cette fiche d'information pour comprendre le rôle et les responsabilités du Conseil jeunesse de la ministre;
2. Communiquer les renseignements à vos parents ou tuteurs et discuter avec eux de votre intérêt à soumettre votre demande. Si vous êtes âgé de moins de 18 ans, votre formulaire de demande doit inclure le consentement signé de votre parent ou tuteur.
3. Remplir et soumettre en ligne le formulaire de demande.

### Date limite pour présenter une demande

La date limite pour présenter une demande sera mise à jour chaque année et peut être trouvée [en ligne](#).

Les demandes présentées après la date limite ne seront pas acceptées.

### Temps à consacrer à la demande

Veillez prévoir quelques heures pour préparer votre demande afin de vous assurer qu'elle vous représente le plus fidèlement et de la meilleure façon possible.

## Sujets fréquemment soulevés

### Présenter une demande au nom d'un ami

Chaque candidat doit remplir et soumettre sa propre demande.

### Nombre limité de caractères dans la demande

Chaque question a un nombre limité de caractères. Soyez le plus bref possible.

### Se retirer du Conseil

Si, à votre avis, vous ne pouvez pas respecter votre engagement de membre du Conseil, communiquez avec nous au 780-289-1352, ou faites nous parvenir un courriel à [edc.studentengagement@gov.ab.ca](mailto:edc.studentengagement@gov.ab.ca). Les élèves qui se retirent du Conseil ne sont pas remplacés.

## Soumettre une nouvelle demande

Si vous aviez déjà présenté une demande et que vous n'aviez pas été sélectionné, vous pouvez présenter à nouveau votre demande, à condition de fréquenter l'école secondaire du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle et d'être âgé de 14 à 19 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours.

## Processus de sélection

Après la date limite de présentation d'une demande, le personnel du gouvernement examinera et évaluera les demandes reçues.

### Processus de sélection ouvert, transparent et inclusif

Pour garantir un processus de sélection ouvert, transparent et inclusif, les élèves devant faire partie du Conseil seront choisis sur la base des critères suivants :

- **Diversité** : Le processus de recrutement et de sélection respectera et favorisera la diversité au sein du Conseil. Si vous lisez ceci et que vous êtes un élève du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle du secondaire dans une école de l'Alberta, vous avez le droit de présenter votre demande.
- **Compétence** : Les critères de sélection des membres du Conseil s'appuieront sur l'objectif de créer un Conseil qui, collectivement, démontre les habiletés et les attitudes nécessaires pour répondre aux besoins et à l'intention mêmes du Conseil dans son ensemble. Si vous pouvez faire preuve de passion pour l'éducation et d'une forte volonté à faire part de vos opinions, nous vous encourageons à présenter votre demande.
- **Cohérence** : Le processus de recrutement et de sélection s'appliquera de façon uniforme à toutes les personnes choisies pour faire partie du Conseil.
- **Transparence et ouverture** : Le processus de recrutement et de sélection sera clair, accessible au public et communiqué aux élèves, aux parents, aux enseignants et à

nos partenaires en éducation. La ministre prendra des mesures pour veiller à ce que le plus grand nombre d'élèves possible soient invités à présenter leur demande au Conseil et que la sélection finale des 40 élèves soit diffusée publiquement.

### Sélection du Conseil jeunesse de la ministre

Pour assurer la pertinence du Conseil, la ministre a besoin d'une équipe d'élèves ayant une vaste gamme d'expériences de vie, de connaissances et d'habiletés diverses.

Pour vous aider à préparer votre demande, vous trouverez ci-dessous quelques qualités, connaissances et habiletés pertinentes. Vous pouvez également déterminer d'autres qualités qui pourraient s'avérer pertinentes à un conseil bien équilibré.

Expériences et connaissances pertinentes	
<b>Votre expérience et vos connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous avez un point de vue unique.</li> <li>• Vous avez une expérience de la vie qui vous donne une compréhension de ce que signifie être un être humain et vous pouvez utiliser cette compréhension pour influencer les autres.</li> <li>• Vous accordez de l'importance aux gens et à leurs idées.</li> <li>• Vous êtes curieux à propos du monde qui vous entoure et vous prenez des mesures pour en apprendre davantage.</li> </ul>
<b>Engagement envers la communauté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous possédez de l'expérience en ce qui concerne la contribution à la communauté. Il peut s'agir de votre communauté scolaire ou de communautés en dehors de l'école.</li> <li>• Vous avez peut-être déjà influencé des élèves, des parents, des enseignants, des directeurs d'école ou des membres de la communauté à poser des gestes positifs.</li> </ul>
Habilités personnelles en matière d'efficacité	
<b>Habilités en leadership et en travail d'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous avez démontré votre capacité à inspirer, à motiver et à fournir une orientation et du leadership aux autres.</li> <li>• Vous pouvez démontrer que vous comprenez l'importance du travail d'équipe. Cela peut inclure la capacité à inspirer une vision commune d'un monde meilleur, l'aptitude à</li> </ul>

	<p>reconnaitre et à valoriser les contributions des autres ou la capacité à soutenir la réussite d'un groupe sans en être le meneur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous avez peut-être de l'expérience dans la direction d'un groupe, d'un club ou d'une équipe.</li> <li>• Vous pourriez diriger une équipe au travail ou de façon bénévole.</li> </ul>
--	---

### Après l'examen des demandes

Les candidats seront sélectionnés en vue de l'entrevue. Si vous êtes choisi pour passer à l'étape de l'entrevue, on communiquera avec vous et vos parents ou tuteurs.

### Aperçu de l'entrevue

On vous posera d'autres questions sur vos connaissances et expériences pertinentes et vos habiletés personnelles en matière d'efficacité. L'entrevue se déroulera par téléphone ou par vidéoconférence et sera d'une durée de 30 minutes ou moins.

### Préparation à l'entrevue

Surtout, soyez simplement vous-même. Comme pour la demande que vous avez remplie, nous souhaitons en apprendre le plus possible sur vos champs d'intérêt, identités, antécédents et points de vue uniques.

### Prochaines étapes

Les élèves choisis pour être membres du Conseil seront contactés au printemps. Tous les candidats seront avisés du fait que le processus est terminé et que les membres du Conseil ont été sélectionnés.

### Information d'ordre financier

Il n'y a aucune rémunération liée au fait d'être membre du comité. Cependant, tous les frais de repas, d'hébergement et de voyage seront payés par le gouvernement quand les membres assistent aux rencontres.

# Renseignements à l'intention des parents et tuteurs

## Consentement parental

Si votre enfant est choisi en tant que membre du Conseil, vous recevrez des renseignements détaillés avant la première rencontre. Vous devrez indiquer votre consentement pour que votre enfant puisse participer aux rencontres.

## Présence des parents

Les parents ne peuvent pas assister aux rencontres, mais ils peuvent voyager avec leur enfant avant et après les rencontres. Toutefois, ils devront payer leurs propres frais de déplacement et d'hébergement (hôtel, repas).

## Renseignements personnels et confidentialité

Comme l'indique l'avis de collecte de renseignements personnels qui se trouve au bas de chaque page de la trousse de demande, les renseignements personnels fournis par les élèves dans cette demande seront utilisés à deux fins :

- la sélection des membres du Conseil jeunesse de la ministre;
- l'administration du programme, notamment pour communiquer avec les membres du Conseil jeunesse de la ministre concernant des événements.

## Publication des renseignements personnels

Ces renseignements sont précisés dans le formulaire d'autorisation et de déclaration qui se trouve dans la trousse de demande.

En signant cette autorisation, les parents ou tuteurs déclarent comprendre que si leur enfant est sélectionné pour faire partie du Conseil jeunesse de la ministre, un profil public se limitant à son nom, à son autorité scolaire et à sa ville de résidence sera divulgué publiquement par le gouvernement dans des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites Web et des comptes des médias sociaux afin de promouvoir et de faire connaître le Conseil jeunesse de la ministre ainsi que ses activités.